

Cour de France.fr / Art et culture / Littérature et philosophie / Etudes modernes / La question du pouvoir royal dans le théâtre français de deux époques : 1589 et 1789

Eric Annandale

La question du pouvoir royal dans le théâtre français de deux époques : 1589 et 1789

Article. Source : Man and Nature

Annandale, Eric, "La question du pouvoir royal dans le théâtre français de deux époques : 1589 et 1789", Man and Nature, vol. 9, 1990, p. 133-144

Extrait de l'article

En 1589 les Bourbons montent sur le trône de France ; en 1789 l'Ancien Régime s'écroule. L'année 1989 est tout naturellement destinée à être l'occasion d'une réflexion sur ces deux époques et sur les événements qui les ont marquées. Une des questions brûlantes, à la fin du seizième siècle comme à la fin du dix-huitième, était celle de la nature et des limites du pouvoir royal. Cette question sera traitée par des hommes célèbres des seizième, dix-septième et dix-huitième siècles. Elle est clairement posée et débattue chez Ronsard, Fénelon et Voltaire, mais aussi chez de moins connus comme l'auteur des *Soupirs de la France esclave* (1689) ou l'abbé Coyer, auteur d'une *Dissertation sur le vieux mot de 'Patrie'* (1755). Mais comment a-t-elle été abordée au théâtre ? Au dix-septième siècle, le théâtre français ne s'occupe de questions d'actualité qu'indirectement, par allusion, alors qu'au dix-huitième on reprend une tradition abandonnée à la fin du règne d'Henri IV. Il n'est pas sans intérêt de voir jusqu'à quel point deux théâtres très différents du point de vue de l'esthétique et de la pratique dramatiques se ressemblent sur le plan des idées et de l'expression des idées politiques.

[Lire la suite \(Erudit\)](#)